



S'équiper à la Recyclerie Avec demande d'aide financière

Comment ça marche ?

➤ Demandez à un travailleur social de rédiger et d'adresser une **fiche de prescription** à la Recyclerie en précisant les besoins en mobilier et électroménager.

➤ Nous vous appellerons pour vous proposer un rendez-vous. ☎

➤ Le jour du rendez-vous, vous pourrez choisir le mobilier qui vous intéresse. Il n'est pas possible de réserver de l'équipement hors rendez-vous. 🪑

➤ A la fin du rendez-vous un devis sera réalisé, il devra être transmis au travailleur social qui suit votre dossier pour qu'il puisse être joint à la demande d'aide.

➤ La livraison sera fixée avec vous lorsque le dossier sera complet et que votre référent l'aura transmis à la commission.



➤ Par la suite, vous recevrez un courrier pour la confirmation de l'aide accordée.

⚠ S'il s'agit d'un FSL ou d'un prêt CAF, n'oubliez pas de signer et de renvoyer l'offre de prêt (pour toute interrogation, adressez-vous à votre travailleur social).

➤ En cas de refus d'aide financière de la commission, nous reprendrons contact avec vous afin de régulariser la situation (échelonnement de paiements, reprise du matériel...).

Pour plus d'information : contact@unpeudr.fr / 09 72 47 71 93



S'équiper à la Recyclerie Avec demande d'aide financière

Comment ça marche ?

➤ Demandez à un travailleur social de rédiger et d'adresser une **fiche de prescription** à la Recyclerie en précisant les besoins en mobilier et électroménager.

➤ Nous vous appellerons pour vous proposer un rendez-vous. ☎

➤ Le jour du rendez-vous, vous pourrez choisir le mobilier qui vous intéresse. Il n'est pas possible de réserver de l'équipement hors rendez-vous. 🪑

➤ A la fin du rendez-vous un devis sera réalisé, il devra être transmis au travailleur social qui suit votre dossier pour qu'il puisse être joint à la demande d'aide.

➤ La livraison sera fixée avec vous lorsque le dossier sera complet et que votre référent l'aura transmis à la commission.



➤ Par la suite, vous recevrez un courrier pour la confirmation de l'aide accordée.

⚠ S'il s'agit d'un FSL ou d'un prêt CAF, n'oubliez pas de signer et de renvoyer l'offre de prêt (pour toute interrogation, adressez-vous à votre travailleur social).

➤ En cas de refus d'aide financière de la commission, nous reprendrons contact avec vous afin de régulariser la situation (échelonnement de paiements, reprise du matériel...).

Pour plus d'information : contact@unpeudr.fr / 09 72 47 71 93



S'équiper à la Recyclerie Avec demande d'aide financière

Comment ça marche ?

➤ Demandez à un travailleur social de rédiger et d'adresser une **fiche de prescription** à la Recyclerie en précisant les besoins en mobilier et électroménager.

➤ Nous vous appellerons pour vous proposer un rendez-vous. ☎

➤ Le jour du rendez-vous, vous pourrez choisir le mobilier qui vous intéresse. Il n'est pas possible de réserver de l'équipement hors rendez-vous. 🪑

➤ A la fin du rendez-vous un devis sera réalisé, il devra être transmis au travailleur social qui suit votre dossier pour qu'il puisse être joint à la demande d'aide.

➤ La livraison sera fixée avec vous lorsque le dossier sera complet et que votre référent l'aura transmis à la commission.



➤ Par la suite, vous recevrez un courrier pour la confirmation de l'aide accordée.

⚠ S'il s'agit d'un FSL ou d'un prêt CAF, n'oubliez pas de signer et de renvoyer l'offre de prêt (pour toute interrogation, adressez-vous à votre travailleur social).

➤ En cas de refus d'aide financière de la commission, nous reprendrons contact avec vous afin de régulariser la situation (échelonnement de paiements, reprise du matériel...).

Pour plus d'information : contact@unpeudr.fr / 09 72 47 71 93



S'équiper à la Recyclerie Avec demande d'aide financière

Comment ça marche ?

➤ Demandez à un travailleur social de rédiger et d'adresser une **fiche de prescription** à la Recyclerie en précisant les besoins en mobilier et électroménager.

➤ Nous vous appellerons pour vous proposer un rendez-vous. ☎

➤ Le jour du rendez-vous, vous pourrez choisir le mobilier qui vous intéresse. Il n'est pas possible de réserver de l'équipement hors rendez-vous. 🪑

➤ A la fin du rendez-vous un devis sera réalisé, il devra être transmis au travailleur social qui suit votre dossier pour qu'il puisse être joint à la demande d'aide.

➤ La livraison sera fixée avec vous lorsque le dossier sera complet et que votre référent l'aura transmis à la commission.



➤ Par la suite, vous recevrez un courrier pour la confirmation de l'aide accordée.

⚠ S'il s'agit d'un FSL ou d'un prêt CAF, n'oubliez pas de signer et de renvoyer l'offre de prêt (pour toute interrogation, adressez-vous à votre travailleur social).

➤ En cas de refus d'aide financière de la commission, nous reprendrons contact avec vous afin de régulariser la situation (échelonnement de paiements, reprise du matériel...).

Pour plus d'information : contact@unpeudr.fr / 09 72 47 71 93